Envoyé en préfecture le 11/02/2020
Reçu en préfecture le 11/02/2020
Affiché le
ID : 090-249000241-20200206-2020_01_07-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 06 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Chantal MENIGOT, Jean-Luc PIANZI, **membres suppléants.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Cédric PERRIN à Christian RAYOT, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 31 janvier	Le 31 janvier	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

2020-01-07 DOB – Service GEMAPI
Rapporteur : Christian RAYOT

Préambule

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence de la CCST depuis le 1er Janvier 2018. La GEMAPI vise à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides tout en prenant en compte le risque inondation et en essayant de le limiter. Elle se caractérise autour de 4 grands thèmes définis par le code de l'environnement (article L.211-7) :

Envoyé en préfecture le 11/02/2020
Reçu en préfecture le 11/02/2020
Affiché le
ID : 090-249000241-20200206-2020_01_07-DE

Les grandes lignes du Budget primitif 2020

En Fonctionnement

Les dépenses 2020 : 285 879.87 €

Dont notamment :

Charges à caractère général et frais de personnel	**101 700,00 €**
• Frais de personnel	66 200.00 €
• Achats et variation de stocks (électricité, énergie, carburants, fournitures)	1 250.00 €
• Services extérieurs (frais véhicule, études zéro-phyto, entretien, divers)	22 000.00 €
• Autres services extérieurs (frais locaux, frais d'animation)	12 250.00 €
Virement à l'investissement	**181 179.87 €**
Intérêts	**2 500.00 €**
Impôts et taxes	**500.00 €**

Les recettes 2020 : 285 879.87 €

Dont notamment :

Taxe GEMAPI	**150 000.00 €**
Subventions (Agence de l'Eau, DREAL BFC)	**35 012.00 €**
Résultat fonctionnement 2019 reporté	**100 867.87 €**

Le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de 285 879.87 €

En Investissement

Les dépenses 2020 : 348 990.61 €

Dont notamment :

Emprunts et dettes assimilées	**5 000.00 €**
Immobilisations incorporelles (Frais d'études et de recherches)	**316 490.61 €**
• Maîtrise d'œuvre (RESTE A REALISER 2019) Projet « Restauration Allaine - Tronçon 1 » (Centre ville Delle)	53 711.40 €
• Etudes complémentaires et Frais Projet « Restauration Allaine – Tronçon 1 » (Centre ville Delle)	10 000.00 €
• Etudes complémentaires + etudes AVP et PRO Projet « Restauration Allaine – Plaine de l'Allaine entre Delle et Grandvillars »	250 000.00 €
• Etudes annexes rivières	2 779.21 €
Immobilisations corporelles	**27 500.00 €**
Terrain (Pose des repères de crues)	5 000.00 €
Terrain (Opportunités achat terrain)	22 500.00 €